

**INSTITUTION ADOUR**

Extrait du registre des délibérations
de l'établissement public territorial de bassin Institution Adour

Séance du 19 juillet 2019
(Convocation du 11 juillet 2019)

Aujourd'hui, le dix-neuf juillet deux mille dix-neuf à 16h, le Bureau dûment convoqué s'est réuni à la salle Henri Lavielle de l'Hôtel Planté du Département des Landes à Mont-de-Marsan sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaient présents :

Mesdames Christiane AUTIGEON, Dominique DEGOS et Céline SALLES
Messieurs Paul CARRERE, Charles PELANNE et Bernard POUBLAN

Etaient excusés :

Messieurs Gérard CASTET et Bernard SOUDAR

Secrétaire de séance :

Madame Christiane AUTIGEON

OBJET : Marchés / Risques fluviaux - Avenant n°7 au marché n°17011 « Création d'un modèle hydraulique et réalisation d'une étude de dangers, d'une étude hydraulique et d'une analyse multicritères sur le territoire de la SLGRi du TRI de l'agglomération dacquoise » - modification en cours d'exécution du marché

Exposé des motifs :

Ladite étude, confiée au groupement ARTELIA-GEOTEC-SGEA a débuté en septembre 2017.

Le marché a fait l'objet de cinq modifications en cours d'exécution du marché :

- une première concernant la nature des prestations (décision du Bureau en date du 30 novembre 2017)
- la seconde concernant le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 8 février 2018)
- la troisième concernant la nature des prestations ainsi que le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 8 mars 2018)
- la quatrième concernant le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 19 juillet 2018)
- la cinquième concernant le planning prévisionnel ainsi que la nature des prestations de l'étude (décision du Bureau en date du 31 octobre 2018)
- la sixième concernant la nature des prestations (décision du Bureau en date du 28 mars 2019)

Un nouveau guide d'analyse multicritères, document de référence pour le projet de l'étude hydraulique, est paru pendant la prestation du bureau d'étude. Ce nouveau guide implique des étapes de travail supplémentaires qui n'ont pas été prévues à la base dans le marché. Des prestations supplémentaires sont à ajouter au marché dans ce cadre.

Par ailleurs, l'étude prévue sur le recul de l'ouvrage de la Maisonnave-RD10 ne sera finalement pas réalisée au regard de la situation politique actuelle.



Sur la base de la proposition technique et financière du groupement, il est proposé de :

- Modifier l'opération concernant l'analyse multicritères afin de prendre en compte les changements impliqués par le dernier guide de la DREAL.
- D'abandonner l'opération concernant l'étude du recul de la Maisonnave-RD10 et d'affecter les crédits correspondants à l'opération modifiée ci-dessus.

Le nouveau DQE est modifié de la façon suivante :

- **Ajout** de la ligne « Avenant n°7 : intégration de l'impact du guide AMC 2018 » chiffrée à 22 000 € HT (impact nouveau guide AMC)
- **Modification** de la ligne « Etude des 5 scénarios d'aménagement choisis par le comité technique y compris étude géotechnique » qui passe de de 11 640 à 9 640 € HT (passage de 5 scénarios d'aménagement à 1)
- **Suppression** des lignes suivantes :
 - o « Etude de la zone protégée par la digue lors d'une crue d'occurrence 1 an » à 855 € HT (zone protégée définie pour la crue d'occurrence 2 ans)
 - o « Extension du périmètre en amont pour prendre en compte les impacts des reculs de digue sur la ligne d'eau » soit 1 710 € HT (impact de Gurgues-Ingous ne remonte pas jusqu'à l'amont du modèle)
 - o « Complément pour la réalisation d'une analyse multicritère sur les aménagements amont de recul de digues sur un périmètre intermédiaire » soit 2 850 € HT (impact de Gurgues-Ingous ne remonte en amont de la digue Maisonnave)

Les modifications de lignes entraînent un changement de chiffrage :

- ajout de 22 000 € HT
- suppression de 7 415 € HT

La différence est de 14 585 € H.T. qu'il faut injecter en plus dans le marché.

Le nouveau DQE, prenant en compte ces modifications, figure en annexe.

Le budget total du marché public est modifié par l'avenant.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 14 585 €
- Montant TTC : 17 502 €
- Taux d'écart introduit par le cumul d'avenants : 7.04 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 355 017,99 €
- Montant TTC : 426 021,59 €

En vertu du 3° et du 6° de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, sur la base de la proposition technique du groupement et pour répondre aux attentes des services instructeurs et financeurs non décelables en amont, il est proposé de modifier la prestation en y ajoutant une opération d'étude, modifiant le montant total de la prestation.

LE BUREAU

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité



DECIDE

Article 1

- D'autoriser le Président à signer la modification en cours d'exécution au marché n°17011 « Création d'un modèle hydraulique et réalisation d'une étude de dangers, d'une étude hydraulique et d'une analyse multicritères sur le territoire de la SLGRI du TRI de l'agglomération dacquoise » telle qu'annexée
- D'autoriser le Président à signer l'avenant n°7 pour un montant de 14 585 € HT soit 17 502 € TTC
- D'autoriser le Président à prendre toutes les décisions relatives à son exécution et à signer les documents afférents

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 19 juillet 2019 à Mont-de-Marsan,

Le Président,

INSTITUTION ADOUR
38 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX


Paul CARRERE



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 22/07/2019

Reçu en préfecture le 22/07/2019

ID : 040-254002264-20190719-B10_2019-DE



MARCHÉ n° 17011 - AVENANT n° 7

Création d'un modèle hydraulique et réalisation d'une étude de dangers, d'une étude hydraulique et d'une analyse multicritères sur le territoire de la SLGRI du TRI de l'agglomération dacquoise

Avenant n° 7 au marché n° 17011 en vertu du 3° et du 6° de l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics



Article 1 : Identification du pouvoir adjudicateur

INSTITUTION ADOUR

38 rue Victor Hugo

40025 MONT-DE-MARSAN cedex

Tél : 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - courriel : secretariat@institution-adour.fr

Représenté par Monsieur Paul Carrère, Président de l'Institution Adour, en vertu de la délibération n° 2015-38 en date du 22 juillet 2015 de l'Institution Adour.

Article 2 : Identification du titulaire du marché public

<p>ARTELIA Région Sud-Ouest (mandataire) Agence de Pau Hélioparc, 2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU cedex 9 Tél : 05.59.84.23.50 - Fax : 05.59.84.30.24 SIRET : 444 523 526 00150 courriel : pau@arteliagroup.com</p>	<p>Siège social : ARTELIA Ville et Transport 47 avenue de Lugo - 94600 CHOISY-LE-ROI Tél : 01 77 93 78 99 - SIRET : 444 523 526 00564</p>
<p>GEOTEC (Co-Traitant) Région Sud-Ouest - Agence de Pau 39 avenue de Pau 64230 LESCAR Tél : 05.59.72.12.45 - Fax : 05.59.61.47.84 SIRET : 778 196 501 00457 courriel : agence-pau@geotec-sa.com</p>	
<p>SGEA (Co-Traitant) 11 rue des Arènes 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tél : 05.58.71.62.73 - Fax : 05.58.71.71.09 SIRET : 348 992 421 00027 Courriel : sgea@wanadoo.fr</p>	

Article 3 : Objet du marché public

Création d'un modèle hydraulique et réalisation d'une étude de dangers, d'une étude hydraulique et d'une analyse multicritères sur le territoire de la SLGRI du TRI de l'agglomération dacquoise

- Date de la notification du marché public : 08 septembre 2017
- Durée d'exécution du marché public : 18 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 331 642,99 €
 - Montant TTC : 397 971,59 €



Article 4 : Objet de l'avenant

Ladite étude, confiée au groupement ARTELIA-GEOTEC-SGEA a débuté en septembre 2017.

Le marché a fait l'objet de six modifications en cours d'exécution du marché :

- une première concernant la nature des prestations (décision du Bureau en date du 30 novembre 2017)
- la deuxième concernant le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 8 février 2018)
- la troisième concernant la nature des prestations ainsi que le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 8 mars 2018).
- la quatrième concernant le planning prévisionnel de l'étude (décision du Bureau en date du 19 juillet 2018)
- la cinquième concernant le planning prévisionnel ainsi que la nature des prestations de l'étude (décision du Bureau en date du 31 octobre 2018)
- la sixième concernant la nature des prestations (décision du Bureau en date du 28 mars 2019)

Modifications introduites par le présent avenant conformément à l'article 139- alinéas 3 et 6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Un nouveau guide d'analyse multicritère, document de référence pour le projet de l'étude hydraulique, est paru pendant la prestation du bureau d'étude. Ce nouveau guide implique des étapes de travail supplémentaires qui n'ont pas été prévues à la base dans le marché. Des prestations supplémentaires sont à ajouter au marché dans ce cadre.

Par ailleurs, l'étude prévue sur le recul de l'ouvrage de la Maisonnave-RD10 ne sera finalement pas réalisé au regard de la situation politique actuelle.

Sur la base de la proposition technique et financière du groupement, il est proposé de :

- Modifier l'opération concernant l'analyse multicritères afin de prendre en compte les changements impliqués par le dernier guide de la DREAL.
- D'abandonner l'opération concernant l'étude du recul de la Maisonnave-RD10 et d'affecter les crédits correspondants à l'opération modifiée ci-dessus.

Le nouveau DQE est modifié de la façon suivante :

- **Ajout** de la ligne « Avenant n° 7 : intégration de l'impact du guide AMC 2018 » chiffrée à 22 000 € H.T. (impact nouveau guide AMC)
- **Modification** de la ligne « Etude des 5 scénarios d'aménagement choisis par le comité technique y compris étude géotechnique » qui passe de de 11 640 à 9 640 € H.T. (passage de 5 scénarios d'aménagement à 1)
- **Suppression** des lignes suivantes :
 - o « Etude de la zone protégée par la digue lors d'une crue d'occurrence 1 an » à 855 € H.T. (zone protégée définie pour la crue d'occurrence 2 ans)
 - o « Extension du périmètre en amont pour prendre en compte les impacts des reculs de digue sur la ligne d'eau » soit 1 710 € H.T. (impact de Gurgues-Ingous ne remonte pas jusqu'à l'amont du modèle)



- « Complément pour la réalisation d'une analyse multicritère sur les aménagements amont de recul de digues sur un périmètre intermédiaire » soit 2 850 € H.T. (impact de Gurgues-Ingous ne remonte en amont de la digue Maisonnave)

Les modifications de lignes entraînent un changement de chiffrage :

- ajout de 22 000 € H.T.
- suppression de 7 415 € H.T.

La différence est de 14 585 € H.T. qu'il faut injecter en plus dans le marché.

Le nouveau DQE, prenant en compte ces modifications, figure en annexe.

Le budget total du marché public est modifié par l'avenant.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 585 €
- Montant TTC : 17 502 €
- Taux d'écart introduit par le cumul d'avenants : 7.04 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 355 017,99 €
- Montant TTC : 426 021,59 €

En vertu des alinéas 3° et 6° de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, sur la base de la proposition technique du groupement et pour répondre aux attentes des services instructeurs et financeurs non décelable en amont, il est proposé de modifier la prestation, modifiant le montant total de la prestation.

Incidence financière de l'avenant

L'avenant augmente le montant du marché de 17 502 € TTC

Incidence de l'avenant sur la durée du marché

L'avenant n'a pas d'incidence sur la durée du marché.

Récapitulatif des articles et pièces du marché modifiés

Les articles et pièces suivants du marché sont modifiés :

- DQE modifié tel qu'annexé.

Toutes les autres clauses et pièces du marché demeurent inchangées.





Article 5 : Signature du titulaire du marché public

À Pau, le

Olivier TUCHAGUES
Directeur d'agence ARTELIA PAU





Article 6 : Signature du pouvoir adjudicateur

À Mont-de-Marsan, le

Paul CARRERE
Président de l'Institution Adour





I – ETUDE HYDRAULIQUE DE REcul DE LA DIGUE GURQUES-INGOUS			
I.1. PRESTATION DE BASE			
Poste		Montant détaillé (en euro HT)	Montant total (en euro HT)
PHASE 1			
1	Modèle : Création maillage « Gurgues-Ingous »	5 500.00 €	41 682.50 €
2	Modèle : Compléments bathymétriques - avenant 3	1 500.00 €	
3	Modèle : Calage partie « Gurgues-Ingous »	5 000.00 €	
4	Modèle : Réunions « Gurgues-Ingous »	1 000.00 €	
5	Diagnostic de la situation initiale	Prix forfaitaire 2 110.00 €	
6	Etude du scénario d'effacement de la digue de recul maximal de la digue et des scénarios choisis par les élus	5 420.00 €	
7	Etude de la zone protégée par la digue lors d'une crue d'occurrence 5 ans	3 310.00 €	
8	Réalisation des cartographies	4 000.00 €	
9	Rédaction des rendus et rapports portant sur la phase 1	2 135.00 €	
10	Réunions prévues	2 347.50 €	
11	Réunions supplémentaires proposées par le prestataire	570.00 €	
12	Avenant 5 : réalisation d'ACB simplifiée	6 840.00 €	
12-1	Avenant 6 : ajout d'un scénario à l'ACB	1 950.00 €	
PHASE 2			
13	Optimisation de l'analyse financière	Prix forfaitaire 1 140.00 €	8532.5
14	Définition d'indicateurs	1 710.00 €	
15	Réalisation des cartographies	1 200.00 €	
16	Rédaction des rendus et rapports portant sur la phase 2 et du rapport de synthèse final	2 135.00 €	
17	Réunions prévues	2 347.50 €	
18	Réunions supplémentaires proposées par le prestataire		
		TOTAL (1)	50 215.00 €
II – ETUDE DE DANGERS DE DAX			
19	Modèle : Création maillage « urbain »	9 500.00 €	124 212.99 €
20	Modèle : Calage partie « « urbain » »	10 000.00 €	
21	Modèle : Réunions « modèle Dax »	1 500.00 €	
22	Prise en compte des études et données existantes	Prix forfaitaire 1 965.00 €	
23	Résumé non technique	142.50 €	
24	Renseignements administratifs	85.50 €	
25	Description de la zone protégée	2 467.50 €	
26	Caractérisation des aléas naturels	910.00 €	
27	Description du système d'endiguement	2 790.00 €	
28	Retour d'expérience	570.00 €	
29	Diagnostic approfondi	33 347.50 €	
30	Etude des risques de venue d'eau	13 445.00 €	
31	Présentation et analyse de l'organisation mise en place par le gestionnaire	2 390.00 €	
32	Recommandations de l'organisme agréé qui réalise l'EDD	710.00 €	
33	Cartographie	6 170.00 €	
34	Constitution du dossier technique du système d'endiguement	4 910.00 €	
35	Rédaction du document d'organisation	8 940.00 €	
36	Réalisation et rédaction de la VTA	14 875.00 €	
37	Chiffrages estimatifs	- €	
38	Rédaction des rendus et rapports	2 390.00 €	
39	Réunions prévues	3 947.22 €	
40	Réunions supplémentaires proposées par le prestataire	3 157.77 €	
41	Etude géotechnique complémentaire (géophysique et sondages) - GEOTEC	31 620.00 €	31620
42	Etude géotechnique	21 340.00 €	21340
43	Etude topographique	1 250.00 €	1250
		TOTAL (1)	178 422.99 €
III – ANALYSE MULTICRITERES DES AMENAGEMENTS PREVUS DANS LE CADRE DU PAPI DACQUOIS			
PHASE 1 : Etude hydraulique			
44	Modèle : Création maillage « Maisonnave »	6 000.00 €	47 930.00 €
45	Modèle : Calage partie « « Maisonnave » »	5 000.00 €	
46	Modèle : Réunions « « Maisonnave » »	810.00 €	
47	Détermination de la crue des premiers dommages	Prix forfaitaire 970	
48	Etude de l'état initial	3880	
49	Détermination du périmètre géographique	8505	
50	Etude des 5 scénarios d'aménagement choisis par le comité technique y compris étude géotechnique (9 140 € H.T.)	9640.00	
51	Compléments géotechniques - avenant 1	4570.00	
52	Réalisation des cartographies	3200	
53	Rédaction des rendus et rapports portant sur la phase 1	2510	
54	Réunions prévues	1705	
55	Réunions supplémentaires proposées par le prestataire	1140	
PHASE 2 : analyse multicritères			
56	Définition du périmètre d'analyse	Prix forfaitaire 740	55175
57	Etude des enjeux	5710	
58	Réalisation d'une analyse coût/bénéfice sur les aménagements amont de recul de digues sur un périmètre minimum	6410	
59	Réalisation d'une analyse multicritères sur les aménagements de l'endiguement de Dax sur un périmètre minimum	6410	
59-1	Avenant n°7 : intégration de l'impact du guide AMC 2018	22000	
60	Terrain complémentaire pour affiner le coût des dommages proposé par le prestataire	1140	
61	Analyse de sensibilité des analyses coût/bénéfice et multicritères	1395	
62	Accompagnement jusqu'à la levée des réserves	2560	
63	Réalisation des cartographies	2000	
64	Réunions prévues	3960	
65	Réunions supplémentaires proposées par le prestataire	0	
66	Rédaction des rendus et rapports portant sur la phase 2 et du rapport de synthèse	1425	
67	Rédaction du rendu de synthèse final	1425	
		TOTAL (2)	103 105.00 €
II. ETUDE HYDRAULIQUE DE REcul DE LA DIGUE GURQUES-INGOUS (TOTAL (1)) : € H.T.		50 215.00 €	
		€ T.T.C	60 258.00 €
III. ETUDE DE DANGERS DE DAX (TOTAL (2)) : € H.T.		178 422.99 €	
		€ T.T.C	214 107.59 €
IV. ANALYSE MULTICRITERES DES AMENAGEMENTS PREVUS DANS LE CADRE DU PAPI DACQUOIS (TOTAL (3)) : € H.T.		103 105.00 €	
		€ T.T.C	123 726.00 €
TOTAL (TOTAL (1) + TOTAL (2) + TOTAL (3)) : € H.T.		331 742.99 €	
		€ T.T.C	398 091.59 €
TOTAL SANS PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE € H.T.			331 742.99 €
TOTAL SANS PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE € T.T.C			398 091.59 €
I.2. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES			
I- ETUDE HYDRAULIQUE DE REcul DE LA DIGUE GURQUES-INGOUS			
PHASE 1			
68	Etude de la zone protégée par la digue lors d'une crue d'occurrence 2 ans	Prix forfaitaire 855.00 €	855.00 €
PHASE 2			
69	Modélisation du tracé définitif (issu de la concertation menée par le maître d'ouvrage), dimensionnement de l'ouvrage	Prix forfaitaire 13 870.00 €	13 870.00 €
III – ANALYSE MULTICRITERES DES AMENAGEMENTS PREVUS DANS LE CADRE DU PAPI DACQUOIS			
PHASE 1 : Etude hydraulique			
70	Formation à l'utilisation du modèle	Prix unitaire 1 140.00 €	1 140.00 €
PHASE 2 : analyse multicritères			
71	Etude complémentaire des enjeux	Prix forfaitaire 1 710.00 €	7 410.00 €
72	Complément pour la réalisation d'une analyse multicritères sur les aménagements de l'endiguement de Dax sur un périmètre intermédiaire	4 560.00 €	
73	Terrain complémentaire pour affiner le coût des dommages proposé par le prestataire	1 140.00 €	
TOTAL SUITE A L'AVENANT 7 AVEC PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE € H.T.			355 017.99 €
TOTAL SUITE A L'AVENANT 7 AVEC PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE € T.T.C			426 021.59 €